Annexe 2: Tableau des actions du PCAET et priorisation
Cholet Agglomération

Secteur	Code action	Nom de l'action	PRIORITE	Planification *
AGRICULTURE	**Agri.1**	**Sensibiliser et informer les agriculteurs au regard des bénéfices des haies, des dispositifs d'aide et d'accompagnement disponibles**	1	CT
	Agri.1.1	Sensibiliser et encourager les agriculteurs sur le rôle de la haie par une campagne de communication afin de les encourager à un programme de plantation des haies		
	Agri.1.2	Informer les agriculteurs sur les aides à la plantation de haies existantes par les 4 syndicats de gestion des bassins versants		
	Agri.1.3	Informer et encourager les agriculteurs sur les formations existantes "structurer et entretenir les haies"		
	Agri.2	**Réaliser et mettre en oeuvre un Plan Alimentaire Territorial (PAT)**	2	MT
	Agri.3	**Sensibiliser aux bilans Cap'2ER et les déployer**	1	CT
	Agri.4	**Elaborer un document de communication sur les actions alimentaires réalisées par les services de la collectivité**	1	CT
	Agri.5	**Mettre à jour le guide de vente directe à l'échelle de Cholet Agglomération**	1	CT
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BIODIVERSITÉ FORET ET ESPACES VERTS	**Bio.1**	**Désimperméabiliser les cours d'écoles et cours multi-accueils**	1	CT
	Bio.1.1	Désimperméabiliser 50% des cours d'école de chaque groupe scolaire public de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet		
	Bio.1.2	Désimperméabiliser les cours multi-accueils		
	Bio.2	**Développer des outils de pilotage et de suivi des arbres - préservation et développement des arbres**	2	MT
	Bio.2.1	Elaborer une Charte de l'arbre		
	Bio.2.2	Définir un classement des arbres remarquables		
	Bio.2.3	Créer et déployer un barème de l'arbre		
	Bio.2.4	Financer un arbre par jardin pour les particuliers		
	Bio.3	**Développer et mettre en oeuvre un Plan Canopée**	1	CT
	Bio.4	**Réaliser un plan paysage**	2	MT
	Bio.5	**Renforcer la stratégie de biodiversité sur les Espaces Naturels Sensibles de Cholet Agglomération**	1	CT
	Bio.5.1	Elaborer et mettre en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible " Lacs-reservoirs de Ribou-Verdon " de Cholet Agglomération		
	Bio.5.2	Elaborer et mettre en oeuvre des plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles de l'étang des Noues et de l'étang de Peronne		
	Bio.6	**Intégrer les questions de biodiversité et d'adaptation dans les documents de planification**	1	CT
	Bio.7	**Réaliser un atlas de la biodiversité**	2	MT
	Bio.7.1	Réaliser un état des lieux des données existantes et réaliser des inventaires complémentaires		
	Bio.7.2	Définir les enjeux de la biodiversité et un plan d'actions adhoc		
	Bio.8	**Développer des sites refuges LPO**	2	MT
	Bio.9	**Réhabiliter la friche de l'ancienne STEP St-Antoine**	2	MT
	Bio.10	**Garantir la qualité environnementale des projets d'aménagement vis la mise en place de dispositifs dédiés**	2	MT
	Bio.11	**Réaliser des plantations pluriannuelle d'arbres - création de boisement**	1	CT
	Bio.12	**Etablir un plan de désimperméabilisation de l'espace public**	1	CT
	Bio.13	**Devenir un Territoire Engagé pour la Nature (TEN)**	2	MT
	Bio.14	**Mettre en place des pratiques durables de production horticole au sein du CHM**	1	CT
	Bio.15	**Mener une campagne d'information et de sensibilisation au moustique tigre**	1	CT
	Bio.16	**Sensibiliser les entreprises aux enjeux de la biodiversité**	1	CT
	Bio.17	**Définir la trame noire de Cholet Agglomération**	2	MT
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BIODIVERSITE EAU	**Eau.1**	**Elaborer un programme d'animation pour la réduction des consommations d'eau avec le télérelevé, défi famille, autres animations et campagne de communication**	1	CT
	Eau.2	**Préserver la ressource en eau sur les espaces paysagers et sportifs**	1	CT
	Eau.2.1	Remplacer tous les systèmes d'arrosage des terrains de sports		
	Eau.2.2	Utiliser l'eau pluviale pour l'arrosage		
	Eau.3	**Mettre en œuvre les actions de Reconquete de la qualité de l'eau du captage de Ribou - Plan d'action 2021-2026**	1	CT
	Eau.3.1	Pérenniser l'agriculture biologique du territoire de l'aire d'alimentation du captage de Ribou (Action 1)		
	Eau.3.2	Eviter la disparition des surfaces en prairies de l'aire d'alimentation du captage de Ribou (Action 2)		
	Eau.3.3	Accompagner les agriculteurs aux changements et à l'aménagement de l'aire d'alimentation du captage de Ribou (Action 3)		
	Eau.3.4	Favoriser la mise en oeuvre des MAEC sur l'aire d'alimentation du captage de Ribou (Action 4)		
	Eau.3.5	Développer le bocage et les haies en rupture de pente sur l'aire d'alimentation du captage de Ribou (Action 5)		
	Eau.3.6	Réaliser des travaux d'aménagement du territoire pour les milieux aquatiques sur l'aire d'alimentation du captage de Ribou (Action 6)		
	Eau.3.7	Acquérir du foncier pour la mise en place et le suivi des Baux Ruraux à Clauses Environnementales sur les parcelles agricoles du périmètres rapproché du captage de Ribou (Action Foncière)		
	Eau.3.8	Améliorer le rendement de l'usine de Ribou et des réseaux de distribution		
	Eau.4	**Optimiser l'utilisation de l'eau via la récupération d'eau pluviale au Centre Horticole Municipal**	1	CT
	Eau.5	**Intégrer des prescriptions dans le PLUi-H des zonages EU-EP de la Direction de l'Environnement, après enquête publique pour les nouvelles constructions ou les travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme**	2	MT
GESTION DES DECHETS ET CONSOMMATION RESPONSABLE	**D.1**	**Sensibiliser et accompagner les entreprises sur les sujets de l'économie circulaire et la consommation responsable**	1	CT
	D.1.1	Sensibiliser des entreprises sur l'usage de la plateforme Solutions Partage		
	D.1.2	Organiser des rencontres avec l'ADECC et les associations d'entreprises sur les zones d'activités		
	D.2	**Accompagner et sensibiliser les professionnels sur le tri des 9 flux**	1	CT
	D.3	**Construire et déployer le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), et y intégrer des actions de promotion des comportements vertueux**	2	MT
	D.4	**Construire et déployer le Schéma territorial de tri à la source des biodéchets, en intégrant une communication renforcée auprès des particuliers**	1	CT
	D.5	**Limiter le gaspillage alimentaire sur l'ensemble de la chaîne de la restauration collective (du prestataire au service, jusqu'à la revalorisation de certains produits)**	1	CT
	D.5.1	Réduire le gaspillage alimentaire : Pesée quotidienne des déchets alimentaires		
	D.5.2	Ajuster des grammages selon le type de denrée dès la préparation par le prestataire (marché de la restauration collective)		
	D.5.3	Créer de nouvelles activités et lancement d'ateliers pédagogiques au sein de la nouvelle cuisine et du nouveau jardin pédagogique		
	D.5.4	Animer des temps de repas par l'équipe pédagogique (mesure des quantités de déchets, compostage, service à table, éducation au goût)		
	D.5.5	Proposer des actions sur les temps périscolaires du soir pour réemployer les fruits non consommés		
	D.6	**Promouvoir les bonnes pratiques de tri des déchets auprès des touristes**	1	CT
	D.6.1	Accompagner l'office de tourisme pour la promotion des bonnes pratiques de tri		
	D.6.2	Déployer le tri hors foyer de manière uniforme sur l'ensemble du territoire de l'agglomération		
	D.6.3	Rencontrer les différents campings de Cholet Agglomération avant la saison estivale pour un rappel sur la gestion des déchets et proposer des panneaux d'informations à disposer au sein de leurs structures		
	D.6.4	Distribuer des kits éco-gestes à destination des hébergeurs dans le cadre du Passeport Vert avec Anjou Tourisme		
	D.7	**Décarboner la flotte de véhicules de gestion et de collecte des déchets**	1	CT
	D.7.1	Renouveler le parc de camions de collecte		
	D.7.2	Renouveler une partie du parc de véhicules légers du service gestion des déchets par des véhicules légers électriques		
	D.7.3	Utiliser des camions de collecte à énergie alternative (biocarburant XLT) pour la partie du territoire en prestation de service		
	D.8	**Poursuivre et développer les animations autour de la prévention et du tri des déchets auprès de la population, et notamment des scolaires avec le compostage des déchets alimentaires**	1	CT
	D.8.1	Sensibiliser les usagers et les organisateurs sur le bon geste de tri lors de manifestions ou d'événements sportifs		
	D.8.2	Ramasser des déchets avec les géocacheurs et les habitants (CITO "Cache In Trash Out")		
ENERGIE RENOUVELABLE ET DE RECUPERATION	**EnR&R.1**	**Créer un RCU et une chaudière CSR/biomasse**	2	MT
	EnR&R.2	**Développer des projets d'EnR**	1	CT
	EnR&R.2.1	Développer des projets solaires photovoltaïques		
	EnR&R.2.2	Développer des projets éoliens		
	EnR&R.2.3	Développer des projets de production de valorisation du méthane		
	EnR&R.2.4	Développer des Pompes à chaleur/Géothermie		
	EnR&R.2.5	Développer des projets de chaufferie bois ou autre ressources		
	EnR&R.2.6	Développer des projets solaires thermiques		
	EnR&R.3	**Sensibiliser les entreprises et associations à la production- consommation d'électricité locale**	1	CT
	EnR&R.4	**Etudier l'élaboration du schéma directeur des énergies (consommations et productions d'énergies renouvelables)**	1	CT
	EnR&R.5	**Expérimenter l'auto-consommation collective sur la zone de la Bergerie à La Séguinière**	2	MT
	EnR&R.6	**Communiquer largement et de manière ciblée sur le développement des EnR**	1	CT
ECLAIRAGE PUBLIC	**EP.1**	**Améliorer la performance et la gestion de l'éclairage public**	1	CT
	EP.1.1	Passer au LED l'ensemble du parc d'éclairage public de plusieurs communes		
	EP.1.2	Réduire les plages horaires d'éclairage public au sein des communes de l'agglomération		
	EP.1.3	Expérimenter l'éclairage public solaire dans les nouvelles zones d'activités		
INDUSTRIE	**Ind.1**	**Sensibiliser les entreprises aux enjeux écologiques et informer quant aux démarches et dispositifs locaux**	1	CT
	Ind.1.1	Sensibiliser les entreprises aux enjeux du ZAN		
	Ind.1.2	Collecter les informations sur les actions (en cours ou à venir) des entreprises sur les thématiques environnement et énergie		
	Ind.1.3	Sensibiliser les entreprises sur la "stratégie carbone" et l'économie circulaire		
	Ind.2	**Faire preuve d'exemplarité dans l'aménagement des zones d'activités**	1	CT
	Ind.2.1	Prendre en compte les critères environnementaux lors des projets d'aménagements accueillant des activités économiques		

	Ind.2.2	Mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales		
	Ind.2.3	Végétaliser l'espace public des zones d'activités économiques		
	Ind.2.4	Évaluer et éviter les nuisances environnementales des projets de zones d'activités tout en limitant leur impact auprès des riverains		
	Ind.2.5	Optimiser le foncier dédiés aux activités économiques afin de limiter l'artificialisation d'espaces agricoles ou naturels		
MOBILITÉ	**M.1**	**Suivre et adapter éventuellement le service VAELS notamment auprès des entreprises**	1	CT
	M.2	**Développer les équipements et infrastructures dédiés au covoiturage**	1	CT
	M.2.1	Développer et aménager des aires de covoiturage		
	M.2.2	Développer un service de covoiturage par la collectivité		
	M.3	**Aider à l'achat pour un vélo à assistance électrique (VAE)**	1	CT
	M.4	**Décarboner les véhicules de la collectivité**	1	CT
	M.5	**Mettre en place et suivre le schéma liaisons douces**	2	MT
	M.6	**Mettre en oeuvre le programme de déploiement des bornes en relation avec le Schéma IRVE élaboré par le SIEML**	1	CT
	M.7	**Déployer une offre d'autopartage**	2	MT
	M.8	**Mettre en place des ateliers mobilité à l'espace mobilité durable**	1	CT
	M.9	**Promouvoir le covoiturage auprès de l'ensemble des acteurs du territoire**	1	CT
	M.10	**Adapter les structures routières existantes en y intégrant des aménagements pour les modes de déplacements doux et de transport en commun**	2	MT
	M.11	**Renforcer l'armature urbaine de Cholet Agglomération via les documents de planification**	1	CT
	M.12	**Verser un forfait mobilité durable - Participer au paiement des titres de transport**	1	CT
PATRIMOINE PUBLIC	**PB.1**	**Mettre en place des aires d'accueil écologiquement performantes**	1	CT
	PB.2	**Renouveler les émetteurs au sein des bâtiments des pépinières d'entreprises**	1	CT
	PB.3	**Etudier, programmer et mettre en oeuvre les travaux prévus dans le cadre du décret tertiaire qui définit des objectifs de réduction des consommations**	1	CT
	PB.4	**Définir une programmation et un budget en vue de la mise en oeuvre des travaux prévus par le décret BACS**	1	CT
	PB.5	**Elaborer un Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE) pour les 17 établissements scolaires, maternelles et primaires de Cholet**	1	CT
	PB.6	**Rénover énergétiquement les bâtiments publics des communes (salles de spectacles, écoles, mairies…)**	1	CT
RESIDENTIEL	**Rés.1**	**Informer les ménages du territoire au regard des dispositifs d'accompagnement et financiers dédiés à la rénovation énergétique des logements**	1	CT
	Rés.2	**Mettre en place l'allègement fiscal suite à des rénovations énergétiques sur la Ville de Cholet**	2	MT
	Rés.3	**Informer et sensibiliser les ménages sur les moyens d'économiser les ressources au sein du logement (eau, énergie...) comme l'installation de boîtier d'économie d'énergie, la thermographie...**	2	MT
	Rés.4	**Renforcer les aides financières à la rénovation énergétique dédiées aux ménages en précarité énergétique**	1	CT
	Rés.4.1	Mettre en place le dispositif : Actions OPAH-RU		
	Rés.4.2	Mettre en place les actions du PLH pour la lutte contre l'habitat indigne		
	Rés.5	**Mettre en place un écosystème des acteurs de la rénovation énergétique du logement organisé et dynamique**	1	CT
	Rés.6	**Accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation énergétique du parc locatif public**	1	CT
	Rés.7	**Mise en oeuvre de la rénovation énergétique dans le parc social par les bailleurs**	1	CT
ANIMATION, COORDINATION TERRITORIALE ET ACTIONS TRANSVERSALES	**TR.1**	**Impliquer les habitants dans la transition écologique par l'animation de défis dédiés**	1	CT
	TR.2	**Sensibiliser et former quant à la qualité de l'air local**	1	CT
	TR.3	**Distribuer des coffrets d'accueil centralisant des ressources et informations pour favoriser les comportements vertueux des nouveaux arrivants**	1	CT
	TR.4	**Déployer le budget vert**	1	CT
	TR.5	**Obtenir une reconnaissance des actions engagées par l'obtention de labels**	2	MT
	TR.5.1	S'inscrire dans le programme TETE (Territoire Engagé pour la Transition Ecologique) de l'ADEME et obtenir un label		
	TR.5.2	Valoriser les actions engagées sur le golf de Cholet par l'obtention du label bronze pour la biodiversité		
	TR.5.3	Maintenir la reconnaissance de l'engagement de la Ville de Cholet dans ces actions paysagères et de biodiversité		
	TR.6	**Encourager les bonnes pratiques au sein de la collectivité**	1	CT
	TR.7	**Intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics**	1	CT
	TR.8	**Réduire l'empreinte numérique de Cholet Agglomération**	1	CT

*Court Terme :	CT
Moyen Terme :	MT